

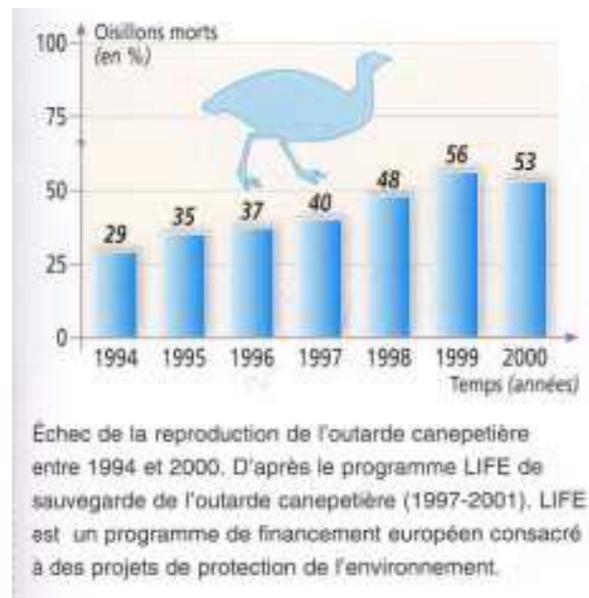
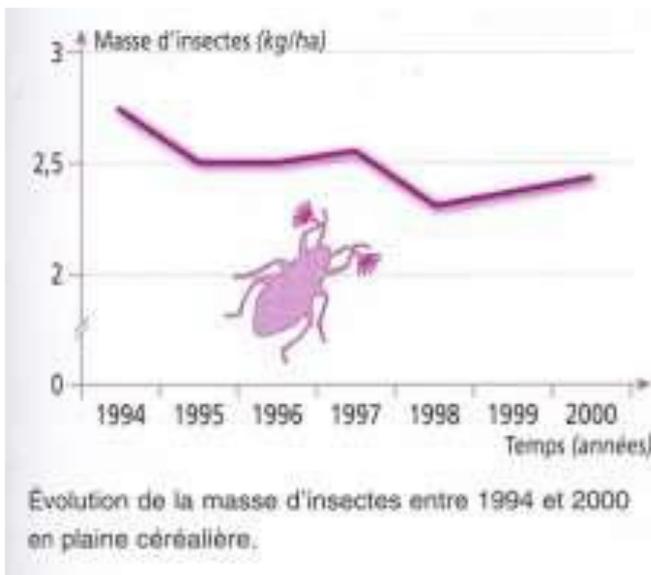
Exemple n°2. L'agriculture et l'outarde



Les outardes canepetières sont des oiseaux migrateurs qui se reproduisent principalement dans l'ouest et le centre de la France. De 1980 à 2000, le nombre de mâle est passé, en France, de 7200 individus à 1300, soit une baisse de 80%.

Cet oiseau niche au sol et apprécie tout particulièrement les champs de céréales pour y pondre. Le fauchage précoce des céréales détruit donc de nombreux nids et font disparaître les lieux de nidification.

De plus, durant les 3 semaines qui suivent leur éclosion, les jeunes ne se nourrissent uniquement d'insectes. La pulvérisation d'insecticides sur les cultures va entraîner la disparition des ressources alimentaires pour de ces oiseaux.



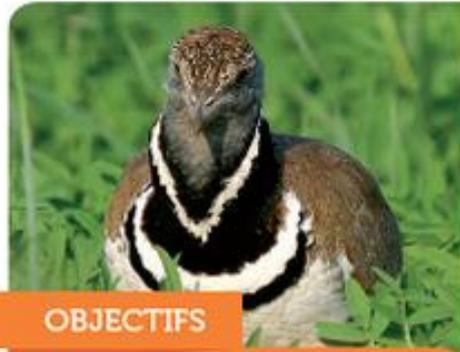
Pour éviter la disparition de cette espèce, les agriculteurs sont incités à ne pas faucher leurs champs durant la période de reproduction, à récupérer les œufs des nids détruits, à maintenir des friches propices au développement des insectes. Des outardes ont même été réintroduites dans ces régions.

Exemple d'action réalisée dans le parc du Verdon

MESURES MISES EN ŒUVRE

- ↓ Dès 2007, le Parc naturel régional du Verdon travaille à la mise en place de pratiques agricoles favorables au maintien de l'Outarde canepetière sur le plateau de Valensole avec le concours de différents partenaires (Chambre départementale des Alpes de Haute-Provence, Office national de la chasse et de la faune sauvage, Conservatoire des espaces naturels). En 2008, ce partenariat se concrétise avec la signature d'une convention de territoire 'Agrifaune' qui rassemble les acteurs des mondes agricole et cynégétique pour contribuer au développement de pratiques agricoles favorables à la biodiversité en milieu rural.
- ↓ L'animation mise en place par le Parc avec les agriculteurs volontaires a porté ses fruits avec l'engagement de mesures agroenvironnementales territorialisées (MAET) qui engage les agriculteurs dans une démarche de qualité agricole (absence de pesticides et d'herbicides lors des rotations) et environnementale: création de couverts herbacés favorables à l'Outarde canepetière qui s'inscrivent dans la logique agronomique locale et mise en place d'une période de non-intervention sur ces couverts pendant la période de reproduction.
- ↓ En parallèle, deux suivis sont menés afin d'évaluer les effets par rapport aux objectifs recherchés: un suivi

scientifique mené depuis 2008 par l'ONCFS et le CEN PACA permet d'évaluer les effets des mesures engagées sur la préservation de l'espèce, un suivi agronomique mené par la Chambre d'agriculture évalue la longévité des pratiques mises en œuvre à la fin des MAET.



OBJECTIFS

- Développer des pratiques agricoles favorables au maintien et au développement des populations d'Outardes canepetière.
- Mettre en place une synergie entre agriculture et espaces naturels.

